

INTERPROFESSION DU LAIT

BO MILCH - IP LAIT - IP LATTE

Communiqué de presse du 5 mars 2019

PA 2022+ : le secteur laitier suisse demande des corrections

Le comité de l'Interprofession du lait s'est penché sur le projet de future politique agricole ces dernières semaines. Les propositions du Conseil fédéral n'apportent malheureusement aucune amélioration substantielle de la difficile situation dans laquelle se trouve le secteur laitier. Des adaptations sont indispensables, notamment au niveau des paiements directs.

La branche laitière est le seul secteur de l'agriculture suisse à être compétitif sur le marché international avec ses exportations. En raison des accords de libre-échange et de la faible protection à la frontière, le marché du lait est en grande partie libéralisé et donc soumis aux fluctuations des prix sur le marché mondial. Enfin, la branche laitière est de loin le secteur le plus important de l'agriculture suisse : un tiers de la valeur totale de la production est généré par les produits laitiers et par la viande de veau et de bœuf. Malgré la libéralisation du marché, les coûts se situent au niveau élevé prévalant en Suisse.

Jusqu'à présent, le système des paiements directs ne faisait pas de grandes différences entre les secteurs. Cela ne devrait pas changer selon le projet de politique agricole à partir de 2022 (PA22+). Le secteur laitier ne doit pas de nouveau faire partie des perdants. Regroupant les producteurs, les transformateurs et les détaillants, l'Interprofession du lait (IP Lait) est certes satisfaite du maintien inchangé de l'enveloppe budgétaire. Elle demande néanmoins des corrections pour compenser ses désavantages concurrentiels. Pour l'IP Lait, les principaux défauts du système actuel sont les paiements directs ainsi que la libéralisation partielle du marché ne concernant presque que le secteur laitier. Ces deux éléments pénalisent fortement la production laitière face aux autres secteurs de l'agriculture. Rappelons que des secteurs avec des frontières ouvertes, des secteurs partiellement libéralisés et des secteurs jouissant d'une protection complète à la frontière se retrouvent en concurrence pour les surfaces. La branche laitière possède les moins bonnes cartes.

Une grande partie des produits laitiers suisses sont déjà positionnés sur le marché international, mais se retrouvent fortement pénalisés à l'exportation par les obstacles au commerce. L'IP Lait demande par conséquent de meilleures conditions cadres. Si des accords de libre-échange bilatéraux sont conclus ou élargis avec des pays importants non

membres de l'UE, les intérêts du secteur laitier à l'exportation doivent impérativement être défendus.

Meilleure rétribution du travail

Depuis le changement de système il y a huit ans, les paiements directs sont fortement axés sur la surface. Outre le fait d'entraver la mobilité des surfaces, cela constitue une forte incitation à l'extensification, alors que la production est négligée. Pour remédier à cette situation, l'IP Lait demande une meilleure rétribution du travail dans le cadre de la PA22+ et propose d'augmenter nettement les contributions des programmes éthologiques SST et SRPA **pour le bétail laitier**. Cela vaut aussi pour la contribution pour la production de lait basée sur les herbages. En outre, l'IP Lait demande qu'une part plus importante de plantes fourragères comme le maïs soit autorisée dans la ration dans ce programme. Il n'est pas judicieux, ni écologiquement, ni du point de vue de l'alimentation des animaux, de favoriser les fourrages grossiers importés face aux fourrages grossiers indigènes avec une ration raisonnable de maïs. Enfin, l'IP Lait reste ouverte à toute idée constructive concernant la nouvelle catégorie des contributions au système de production. Ces contributions permettent de rétribuer l'important travail supplémentaire fourni dans la production laitière. L'IP Lait demande néanmoins qu'elles soient élaborées en collaboration avec la branche.

L'IP Lait demande aussi de renoncer à la réduction du supplément pour le lait transformé en fromage et de continuer à ne verser le supplément pour l'affouragement sans ensilage que pour le lait transformé en fromage. L'interprofession est convaincue qu'il en découlerait de nouveaux désavantages concurrentiels pour le secteur laitier dans le cas contraire.

La branche laitière s'engage

La branche laitière ne mise pas uniquement sur le soutien de la Confédération pour améliorer sa situation économique. Avec l'introduction du standard pour le « lait durable suisse » le 1^{er} juillet prochain, elle montre sa volonté de s'engager pour une filière dynamique et tournée vers l'avenir. Le standard aidera à mettre en avant et à communiquer les critères qualitatifs de la production laitière suisse, tels la détention respectueuse des animaux et la santé animale, et à générer un supplément de prix pour cette valeur ajoutée.

Renseignements :

Peter Hegglin, président de l'IP Lait, 079 743 48 19

Stefan Kohler, gérant de l'IP Lait, 031 381 71 11 / 078 828 18 58